

## MENTION D'INFORMATION

### Gestion des droits à la protection complémentaire en matière de santé : Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

L'Enim met en place un dispositif permettant la gestion de votre droit à la protection complémentaires en matière de santé dénommée « Complémentaire Santé Solidaire ». Ce dispositif implique le traitement de données personnelles dont la mise en œuvre est nécessaire au respect d'une obligation légale :

Article 20 de la loi N°99-641 du 27 juillet 1999 modifiée par l'article 52 de la Loi n°2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019.

Les données traitées par l'organisme sont :

Pour les assurés et leurs ayants droit :

- Les données d'identification dont le NIR, nom et prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail, téléphone.
- Les données économiques dont le montant des ressources, les identifiants bancaires et le cas échéant, le montant de la participation financière
- Les données administratives : les droits dans le régime gestionnaire des frais de santé, les identifiants et rattachement aux organismes d'allocations familiales, l'organisme complémentaire choisi, les droits dans d'autres régimes de retraite, l'inscription à Pôle Emploi

Pour les salariés de l'Assurance maladie :

- Les données d'identification : nom, numéro d'agent

L'accès à ces informations est réservé aux agents de l'Enim en charge des opérations de consultation et de traitement de vos données, individuellement habilités par le Directeur(trice) de l'organisme et dans le respect du secret professionnel et la limite du besoin d'en connaître. Elles peuvent être adressées aux autres organismes d'assurance maladie pour la gestion des droits à la Complémentaire santé solidaire, aux organismes d'assurance maladie complémentaire pour la prise en charge des prestations qui leur incombent au titre de la part complémentaire.

Les données sont conservées par l'Enim pendant la durée nécessaire à la gestion des droits à la Complémentaire santé solidaire et dans la limite de 6 années à compter de la fermeture des droits à la Complémentaire santé solidaire.

Conformément aux dispositions du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent ainsi que d'un droit à leur limitation. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans le cas présent.

Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée à la direction de l'Enim ou à son Délégué à la Protection des Données (dpo-dir@enim.eu).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles.

Commission Nationale Informatique et Libertés - CNIL – 3 Place de Fontenoy-TSA-80715-75334 PARIS  
CEDEX07